

SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS



89, Route de Cernay
68800 VIEUX-THANN



Site Internet: <http://rucherecole68.thann.free.fr>



L'ECHO DU RUCHER

N° 23

Textes: R. Neff – R. Hummel – R. Jung

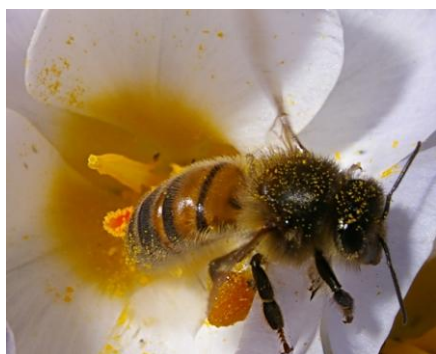
Rédaction et mise en pages: R. Jung

Polycopies réalisées par les services de la Ville de Thann
et la Mairie d' Aspach le haut.

Diffusion: R. Hummel

Juillet 2010

Editorial



Voilà, à nouveau, une saison apicole bien entamée ! Les prévisions du mois d'avril me semblent bien compromises, car pratiquement toutes les ruches présentes au printemps se sont fait un malin plaisir à prendre la poudre d'escampette dès les premiers beaux jours de la mi- avril !

Les essaims se sont succédés malgré les efforts de l'apiculteur, ce qui a multiplié les colonies mais pas le nombre de butineuses. Espérons qu'il nous restera quelques cadres de miel à extraire d'ici la fin du mois d'août.

Les cours théoriques se sont terminés à la grande satisfaction des aspirants-apiculteurs et tous les samedis ils mettent leurs nouvelles connaissances en pratique sur leurs colonies au rucher- école en présence d'un apiculteur confirmé. Je note, avec satisfaction, de nouvelles adhésions qui nous rapprochent de la centaine de membres.

Par contre, j'ai été profondément touché par la « disparition brutale » de notre site internet qui a privé nombre d'entre nous d'un support de qualité. Aussitôt le comité a réagi et grâce la compétence et au dévouement d'un jeune membre, un nouveau site <http://rucherecole68.thann.free.fr> encore plus complet a été mis en ligne ! Je vous conseille de le consulter régulièrement car il vous tiendra au courant des dernières informations concernant la vie apicole.



Très cordialement !

Le Président
René Neff

CHERS AMIS APICULTEURS,

QUAND FAUT - IL NOURRIR ?

On peut répondre : chaque fois que c'est nécessaire, en fonction de l'objectif et de façon réfléchie. La saison apicole commence avec la mise en hivernage !



Le premier nourrissage pourra donc avoir lieu en fin d'été, dès la mi-août. L'objectif sera de relancer la ponte de la reine. Le nourrissage sera de type stimulant : sirop léger 1/1 c'est à dire 1 Kg de sucre cristallisé pour un litre d'eau. A donner en faible quantité et en plusieurs fois, 0,5 litres à 3 reprises espacées de 3 à 4 jours.

Le deuxième nourrissage sera le complément de provisions, donc l'objectif est de fournir aux abeilles des provisions suffisantes pour la consommation hivernale et la relance de la colonie au printemps. Il faut environ 15 kg de nourriture stockée (poids de la ruche, des cadres, des abeilles déduit). On apportera alors le complément sous forme de sirop concentré donné en une fois ou plusieurs si nourrisseurs de petite taille, avec un sirop 2/1 (2 kg de sucre cristallisé pour 1 litre d'eau).

Le troisième nourrissage, nourrissage de soutien intervient plus tard en saison (ou tôt en début d'année). Son objectif est d'apporter un complément en cas de réserves insuffisantes, souvent en février et mars. Cet apport se fait sous forme d'un pain de candi.

Le quatrième nourrissage, le nourrissage spéculatif, son objectif est de stimuler l'élevage pour obtenir une population importante à un moment précis, miellée en l'occurrence, (ce nourrissage demande une bonne expérience).

Le cinquième nourrissage, le nourrissage de secours. L'apiculteur peut avoir à pratiquer un nourrissage de secours à n'importe quel moment de l'année, suite à des conditions météo (longue période de mauvais temps, coup de froid ou nourrissage spéculatif inapproprié). Ce nourrissage se fera par apport d'un sirop 3/2 et en faible quantité 1 kg à renouveler si nécessaire.

Nota : Nous avons constaté que l'acidification des nourritures jouait un rôle positif sur la santé des abeilles, Elle neutralise le développement de la nosémosse, (1 litre de vinaigre de cidre pour 10 litres de sirop).

Le nourrissage de complément ne doit servir qu'à **compléter !!**

Le meilleur aliment pour l'abeille est toujours **son miel**.

Aimer les abeilles, c'est les écouter nourrir leur progéniture

Robert Hummel